



votre newsletter

Synofdes
SYNDICAT NATIONAL
DES ORGANISMES DE FORMATION

NUMÉRO 99
12 JUIN 2025

syndicat associé **HEXOPÉE**
Créateurs de citoyenneté

Actualités générales

Participez à la construction des métiers de la formation de demain !

La formation professionnelle traverse une période de transformation profonde : innovations technologiques, évolutions réglementaires, mutations économiques...

Ces changements redéfinissent les contours de nos métiers et les compétences nécessaires pour conserver un avantage comparatif.

Le Ministère du Travail et de l'Emploi a missionné l'Afpa pour réaliser une grande étude sur l'avenir des métiers de la formation professionnelle. A travers cette étude, vous pourrez contribuer à :

- Identifier les leviers d'évolution et leurs impacts sur les emplois du secteur,
- Définir les compétences clés nécessaires pour les professionnels de demain,
- Explorer les dynamiques de mobilité professionnelle et d'attractivité du secteur.

Responsables d'organismes de formation, DRH, partagez votre expertise et influencez les orientations futures :

[Je participe à l'enquête](#)

Publication d'un guide portant sur l'apprentissage et le handicap

Le ministère du travail et de l'emploi, avec l'appui de l'Agefiph et du FIPHFP, a publié un guide portant sur l'apprentissage et le handicap. Destiné aux apprentis, centres de formation d'apprentis (CFA) et employeurs privés ou publics, il vise à informer et sensibiliser sur l'opportunité que représente l'apprentissage aménagé.

[Consultez le guide](#)

Déploiement du passeport de prévention

[En savoir plus](#)

Créé par la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, le passeport de prévention est un service numérique visant à centraliser les formations en santé et sécurité au travail (SST) suivies par les travailleurs.

Ce dispositif est mis en place pour améliorer la traçabilité des formations SST, et donc la prévention des risques professionnels. Son déploiement se fera progressivement en 2025 et 2026.

Ainsi, les organismes de formation doivent effectuer ces déclarations à compter du 1^{er} septembre prochain **dans un délai maximum de 6 mois** suivant la date de délivrance de l'attestation, du certificat, du diplôme ou du justificatif de réussite à ces formations (leur espace déclaratif est ouvert depuis le 28 avril 2025). Ce délai est porté à **9 mois au maximum** pendant la période transitoire. Sont concernées uniquement les formations SST dont le terme intervient à partir du 1^{er} septembre 2025.

De même, les employeurs disposent d'un **délai de 9 mois maximum à compter de la date de fin de la formation**, pour vérifier les déclarations renseignées par les organismes de formation. Ce délai est également porté à **12 mois au maximum** pendant la période transitoire. En cas d'inaction de l'employeur à l'expiration de ce délai, les vérifications seront faites automatiquement par la plateforme.

Compte tenu de l'impossibilité d'établir une liste exhaustive des formations SST concernées, elles sont organisées en 4 catégories :

- Catégorie 1 : formations obligatoires encadrées par la réglementation, définissant leur objectif, contenu et modalités d'évaluation ;
- Catégorie 2 : formations obligatoires qui ont un objectif réglementaire uniquement, et nécessaires pour occuper le poste de travail (autorisation, habilitation de l'employeur...)
- Catégorie 3 : formations obligatoires qui ont un objectif réglementaire uniquement, laissant à l'employeur le soin de décider des autres aspects ;
- Catégorie 4 : formations non-encadrées par la réglementation mais entrant dans l'obligation de formation des employeurs (article L. 4141-2 du code du travail).

En conséquence, ces formations seront déclarées de manière progressive selon leur typologie par les organismes de formation et les employeurs.

Les modalités de mise en œuvre de ces mesures seront précisées par un décret à paraître.

Afin d'accompagner les organismes de formation, des webinaires sont organisés par la Caisse des dépôts et consignations.



Dans le cadre de sa démarche d'évaluation de la qualité des actions de formation éligibles au CPF, la Caisse des dépôts publie un guide d'autoévaluation sur la qualité des formations financées par le CPF. Ce guide a pour vocation d'aider les OF à se préparer aux contrôles : il répertorie les questions à se poser à la publication des offres, les actions dispensées, la gestion des dossiers, l'organisation de sessions en distanciel ou encore la gestion de l'organisme.

[Toutes les informations complémentaires ici](#)

Ouverture de la campagne d'affectation du solde la taxe d'apprentissage au titre de l'année 2025

La nouvelle campagne de répartition du solde de la taxe d'apprentissage est ouverte pour l'année 2025. Les employeurs doivent désigner les établissements bénéficiaires sur la plateforme SolTéa pendant les deux périodes suivantes :

- du 26 mai au 27 juin 2025 ;
- du 14 juillet au 24 octobre 2025.

[Un arrêté du 25 mai 2025](#) précise le calendrier de répartition et de versement du solde d'apprentissage au titre de l'année 2025.

[Pour plus d'information ici](#)

Le Degré Élevé de Solidarité (DES) : Webinaire sur les aides financières et services pour les salariés et les entreprises

L'OCIRP et la [branche professionnelle des Organismes de Formation](#) ont le plaisir de vous inviter au 1er webinaire qu'ils organisent sur les aides financières pour les salariés ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement destinés aux employeurs. Ces aides sont financées par les fonds de solidarité de la branche ».

[Je m'inscris](#)



Semaine des métiers de la formation – Occitanie (16-20 juin 2025)

Avec le soutien de la branche professionnelle des OF, Akto propose du 16 au 20 juin 2025, une semaine pour découvrir les métiers de la formation et les opportunités de carrières.

Participez aux jobdatings et rencontrer les candidats idéaux pour répondre à vos besoins en compétences !

- Lundi 16 juin à la Cité de Toulouse - [inscription ici](#)
- Mercredi 18 juin à l'Irfa Sud de Montpellier - [inscription ici](#)

- Jeudi 19 juin à l'Afpa de Nîmes - [inscription ici](#)
- Vendredi 20 juin à l'Afpa d'Albi - [inscription ici](#)

Ressources et perspectives



« Former les actifs pour la transition écologique » Les fiches acteurs sont en ligne !

« Former les actifs pour la transition écologique » Les fiches acteurs sont en ligne !

Pour une appropriation plus ciblée des conclusions du rapport, le Shift Project a conçu 4 fiches à destination des [organismes de formation](#), des [responsables de formation interne](#), des [Opco](#) et des [collectivités](#). Un simple recto-verso leur permet de découvrir les enjeux pour eux de former pour la transition écologique, les questions à se poser et leviers actionnables, les bénéfices à agir et les risques de l'inaction.

Découvrez les « fiches action » ciblées ici

Référentiel de formation pour prévenir les discriminations dans l'emploi



Emis par le Ministère du Travail en co-construction avec les partenaires sociaux, partenaires institutionnels et d'associations..., ce référentiel a pour objectif de permettre aux entreprises d'au moins 300 salariés de mettre en conformité leurs obligations de formation avec l'obligation de formation en matière de lutte contre les discriminations.

Au-delà de l'obligation légale, il est également recommandé que l'ensemble du personnel des entreprises soit formé (RH, managers, représentants du personnel, salariés). Par ailleurs, si ce référentiel vise l'étape du recrutement, il est également adapté à toute la carrière du salarié.

Je télécharge le référentiel

Agenda



Webinaire "Créations de Détours Créatifs"

Mardi 24 juin entre 11h et 12h

Projet PIC 100% inclusion, durant lequel les organismes de formation, membres de notre

du consortium, ont pu développer de nouvelles pratiques !

Au programme, les présentations des accompagnantes, pilotes et bénéficiaires
Détours Créatifs :

- Du podcast réalisé par les bénéficiaires d'AMS Grand Sud,
- Du développement de partenariat avec une agence d'Intérim par l'AREP,
- Des différentes actions mises en œuvre pour rendre acteurs les bénéficiaires d'Hésio Conseil dans leur parcours,
- Questions / Réponses.

[Je m'inscris](#)



Webi Synofdes] Rapport Shift Project « Former les actifs pour la transition écologique » qu'est-ce que cela vous inspire ?

Vendredi 04 juillet de 10h00 à 11h30

Le Synofdes, la Fédération nationale des UROF vous proposent une restitution, ciblée pour les organismes de formation du rapport du Shift Project « Former les actifs pour la transition écologique ». Quels leviers vous concernent dans ce rapport ? Quels sont les risques et opportunités ? Qu'est-ce que cela vous inspire aujourd'hui et demain ?

- Cécile de Calan, Ingénieure de projet – Experte formation continue au Shift Project,
- Grégoire FRATY, Secrétaire général de la Fédération nationale des UROF et ancien membre de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Ce webinaire est ouvert à tous et nous vous espérons nombreux ! :

[Je m'inscris](#)

Synofdes

88 rue Marcel Bourdarias
CS 70014 - 94146 Alfortville Cedex
synofdes@synofdes.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit sur les listes du Synofdes.

[Se désinscrire](#)

